

**ED 544 : INTER-MED**

## AVIS DE PRESENTATION DE TRAVAUX EN VUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT

**Monsieur Raphaël CAPITELLI** soutiendra sa thèse le **7 décembre 2024 à 10h30** à **Université de Perpignan Via Domitia 52 Avenue Paul Alduy 66860 PERPIGNAN Cedex 09**, salle **Y. Guitton**, un doctorat de l'Université de Perpignan Via Domitia, spécialité **Histoire du droit et des institutions**.

TITRE DE LA THESE : Le gouvernement de la ville de Perpignan du Traité des Pyrénées à la Révolution de 1789

RESUME : Les comtés de Roussillon et de Cerdagne sont des territoires qui bénéficiaient sous la couronne d'Espagne d'une autonomie certaine. À la même époque les provinces françaises étaient déjà soumises à une certaine forme d'uniformité notamment en ce qui concerne l'administration des villes. S'agissant de Perpignan la question qui se pose est de savoir comment le gouvernement de cette ville, capitale d'une province intégrée par la force des armes dans le royaume de France, a-t-il pu concilier d'une part l'engagement royal de respecter les institutions locales de gestion de la ville (le consulat) et d'autre part les institutions imposées par le gouvernement royal dans un « territoire de conquête », intégré purement et simplement dans le Royaume.

Directeur de thèse :

François-Pierre BLANC, Centre du Droit Economique et du Développement Yves Serra - Université de Perpignan Via Domitia

Laboratoire où la thèse a été préparée : Centre du Droit Economique et du Développement Yves Serra

### Le jury sera composé de :

- M. André CABANIS, Professeur émérite, Université Toulouse Capitole (**Rapporteur**)
- M. Christian BRUSCHI, Professeur, Université Aix Marseille (**Rapporteur**)
- M. François-Pierre BLANC, Université de Perpignan Via Domitia (**Directeur de thèse**)
- M. Alban MABA, Professeur, Université de Perpignan Via Domitia (**Examineur**)
- M. Jean-François BREGUI, Professeur, Université Sophia Antipolis - Côte d'Azur (**Examineur**)